

Les consommateurs peuvent jouer un rôle dans la prévention de préjudices associés aux accidents liés à la médication.

Rentrée scolaire : Veiller à la sécurité des enfants souffrant d'allergies graves

La rentrée scolaire peut s'avérer une source de stress pour les parents dont les enfants souffrent d'allergies potentiellement mortelles. Heureusement, les parents peuvent adopter certaines mesures visant à assurer la sécurité de leurs enfants à l'école.

Lorsqu'une réaction qui met en danger la vie de l'enfant (soit une réaction anaphylactique) survient, une injection d'épinéphrine peut sauver la vie en attendant l'arrivée des services d'urgence. Ce médicament est offert sous forme d'auto-injecteur qui permet aux enfants comme à toute autre personne d'administrer rapidement le médicament. Ci-dessous figurent les auto-injecteurs d'épinéphrine que l'on retrouve sur le marché au Canada :



EpiPen - www.epipen.ca



Emerade - www.emerade.ca



Allerject - www.allerject.ca

SafeMedicationUse.ca prodigue aux parents les conseils suivants pour préparer leur enfant au retour en classe :

- Discutez avec le médecin de votre enfant de la mise en œuvre d'un plan d'urgence en cas d'anaphylaxie. Faites-en part à la direction de l'école afin que les enseignants et autres membres du personnel soient prêts à intervenir. Pour en savoir davantage sur un plan d'urgence pour l'anaphylaxie, visitez : https://foodallergycanada.ca/wp-content/uploads/Plan-d%E2%80%99urgence-pour-l%E2%80%99anaphylaxie_octobre-2020_a.pdf
- Enseignez à votre enfant à toujours avoir sur lui ou elle son auto-injecteur d'épinéphrine. Dès la première année, la plupart des enfants sont en mesure de porter un petit sac à la taille dans lequel ils rangent leur dispositif bien étiqueté.
- Lorsque votre enfant sera prêt, pratiquez avec lui ou elle la façon d'utiliser l'auto-injecteur. Vous pouvez obtenir un dispositif de formation (sans médicament) auprès de l'entreprise qui fabrique l'auto-injecteur.
- Si possible, vérifiez la date de péremption de l'auto-injecteur afin que celui-ci ne soit pas périmé avant la fin de l'année scolaire. Veillez à remplacer tout auto-injecteur qui approche la date de péremption ou qui a été utilisé.

Les bulletins de Médicamentssecuritaires.ca contribuent à la sécurité des patients à l'échelle mondiale.

Ce bulletin a été développé en collaboration avec la Coalition pour de meilleurs médicaments et Patients pour la sécurité des patients du Canada.

Les recommandations sont partagées avec les prestataires de soins de santé par l'entremise des bulletins de sécurité de l'ISMP Canada, afin que des changements puissent être faits de manière collaborative.

Ce bulletin contient de l'information sur l'utilisation sécuritaire des médicaments. À vocation non commerciale, le bulletin n'est pas assujéti à la Loi canadienne anti-pourriel.